



# Bulletin Municipal

AUBIGNY



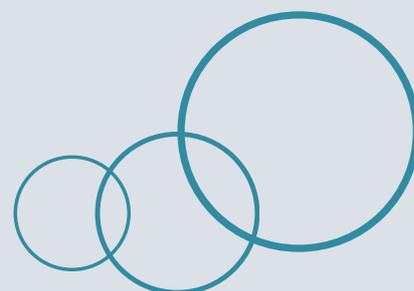
Toute l'actualité 2022 N° 32



[Aubigny79.fr](http://Aubigny79.fr)



- Page 2 ... Le mot du maire**
- Page 3 ... Les élue/es du conseil municipal et les commissions**
- Page 4 ... Les élue/es de la CCPG**
- Page 5 ... Une nouvelle secrétaire de mairie**
- Page 6 ... L'agent d'entretien communal**
- Page 7 ... Vie municipale et actualités**
- Page 10 ... Les actions**
- Page 12 ... Les finances de la commune**
- Page 15 ... Projets de la commune**
- Page 16 ... AUBIGNY en mode numérique**
- Page 17 ... Attribution des subventions aux associations locales**
- Page 18 ... Vie des associations**
- Page 19 ... L'asso. Entente et bonne humeur**
- Page 20 ... Comité de jumelage**
- Page 21 ... L'association CLÉ lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme sur le territoire de Gâtine**
- Page 22 ... Emplois**
- Page 23 ... Notre commune est riche.....**
- Page 24 ... À propos de l'entretien des espaces verts de la commune**
- Page 25 ... Éducation : le RPI**
- Page 26 ... Location de la salle des fêtes**
- Page 27 ... Démarches d'urbanisme**
- Page 28 ... Le PLUi de Parthenay-Gâtine**
- Page 29 ... Parthenay-Gâtine vous informe**
- Page 34 ... Rappel sur le tri**
- Page 35 ... Collecte des déchets calendrier 2023**
- Page 36 ... Numéros utiles**





# LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,  
Chères Aubignéennes, chers Aubignéens,

Malgré un contexte international, national et social incertain, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2023. Que cette nouvelle année vous procure bonheur, prospérité et surtout une bonne santé.

Nous souhaitons aussi à nos associations une année dans laquelle elles vont pouvoir continuer à proposer voire développer toutes leurs activités. La municipalité mettra tout en œuvre dans la mesure de ses possibilités pour les soutenir et les encourager. Leur travail de bénévolat est tellement indispensable au bien vivre de notre commune !

Pour ce qui est de la municipalité, vous avez pu voir dans la presse qu'au sein du conseil municipal, il y a eu des changements. Démission de Mme Elisa Lacolle, conseillère, pour cause de déménagement. Démission de Mme Marilyn Jeudi en tant qu'adjointe, pour raisons professionnelles mais elle reste conseillère municipale. Mme Nathalie Boudet a été élue par le conseil municipal deuxième adjointe en charge de la communication et référente communication à la communauté de commune de Parthenay Gâtine. Vous trouverez dans le bulletin municipal les attributions de chacun.

Il nous faudra être attentif et vigilant pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

La municipalité a abordé les questions d'économie d'énergie pour mettre en place des mesures efficaces mais raisonnées. Vous pourrez lire les futurs projets.

Je remercie les élus municipaux qui m'entourent, pour leur action efficace pour faire avancer notre collectivité.

Chers (es) Aubignéennes, Aubignéens, la mission que vous nous avez confiée est passionnante, pour une cause noble, celle de servir.

Nous restons à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Daniel MALVAUD  
Maire d'Aubigny





# LE ÉLUES (ES) DU CONSEIL MUNICIPAL LES COMMISSIONS



## Daniel MALVAUD

### Maire

- Membre des commissions communales : Sécurité routière / Finances, prospectives et projets / Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / Vie associative fêtes et cérémonies / Communication / Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité / Environnement, agriculture et patrimoine.
- Membre des commissions de Parthenay-Gâtine : Projet de territoire / transparence de la vie publique, place des usagers, accessibilité et gouvernance / Commission locale d'Évaluation des Charges Transférées/Développement économique agricole et agroalimentaire et Développement économique industriel et artisanal

## Danielle MANSON

### Première adjointe au maire

- Comité de jumelage de Thénézay
- Membre des commissions communales : Finances, prospectives et projets / Vie associative fêtes et cérémonies / Environnement, agriculture et patrimoine
- Membre des commissions de Parthenay-Gâtine : Animation et valorisation du patrimoine / Finances et optimisation financière / Commission locale d'Évaluation des Charges Transférées/

## Nathalie BOUDET

### Seconde adjointe au maire

- Membre des commissions communales : Communication / Finances, prospectives et projets / Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité / Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / Vie associative fêtes et cérémonies.
- Membre de la commission de Parthenay-Gâtine : Commission Référents(es) communication

## Pierre DABIN

### Troisième adjoint au maire

- SEVT syndical des eaux (eau potable)
- SIEDS (électricité)
- Membre des commissions communales : Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / Finances, prospectives et projets / Environnement, agriculture et patrimoine.

## Marie BACHELIER

### Conseillère municipale

- Membre des commissions communales : Communication / Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité.
- Membre de la commission de Parthenay-Gâtine : Enfance et scolaires.

## Patrick CABARET

### Conseiller municipal

- SMVT (Aménagement hydraulique et tourisme du Thouet)
- Membre des commissions communales : Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / environnement, agriculture et patrimoine / Communication.
- Membre de la commission de Parthenay-Gâtine : Projet de territoire.

## Sylvie GERBIER

### Conseillère municipale

- Membre de la commission communale : Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité / Vie associative fêtes et cérémonies .

## Sébastien GIRARD

### Conseiller municipal

- Membre des commissions communales : Vie associative, fêtes et cérémonies / Bâtiments, voirie et espaces publics communaux
- SMVT (Aménagement hydraulique et tourisme du Thouet)

## Daniel JEUDI

### Conseiller municipal

- Membre des commissions communales : Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / Environnement, agriculture et patrimoine.
- SEVT syndicat des eaux
- CCPG inclusion environnementale
- Membre de la commission de Parthenay-Gâtine : Inclusion environnementale aux politiques publiques.

## Marilyne JEUDI

### Conseillère municipale

- Membre des commissions communales : Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité / Environnement, agriculture et patrimoine / Vie associative fêtes et cérémonies
- Membre des commissions de Parthenay-Gâtine : Animation et valorisation du patrimoine / jeunesse et citoyenneté / Pratiques culturelles et sportives.



# LES ÉLUS (ES) DE LA CCPC

## TROMBINOSCOPE DES ÉLUS 2020/2026 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PARTHENAY-GÂTINE



### Le bureau communautaire

Président



Jean-Michel PRIEUR  
PARTHENAY

1<sup>er</sup> Vice-Président



Jany PERONNET  
SECONDIGNY  
En charge du développement économique industriel et artisanal.

2<sup>e</sup> Vice-Président



Claude BEAUCHAMP  
PARTHENAY  
En charge du développement agricole et agroalimentaire - énergies renouvelables.

3<sup>e</sup> Vice-Président



Alexandre MARTIN  
FÉNEY  
En charge de la jeunesse et de la citoyenneté.

4<sup>e</sup> Vice-Président



Patrice BERGEON  
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX  
En charge de la valorisation et gestion des déchets.

5<sup>e</sup> Vice-Présidente



Chantal CORNUAULT-PARADIS  
THÉNEZAY  
En charge de la petite enfance.

6<sup>e</sup> Vice-Présidente



Marina PIET  
Pompale  
En charge du tourisme et valorisation du patrimoine

7<sup>e</sup> Vice-Présidente



Magaly PROUST  
PARTHENAY  
En charge des solidarités et de la santé.

8<sup>e</sup> Vice-Président



Emmanuel ALLARD  
ALLONNE  
En charge de la qualité des équipements, infrastructure et innovation numérique.

9<sup>e</sup> Vice-Présidente



Marie-Noëlle BEAU  
CHÂTILLON-SUR-THOUET  
En charge des ressources humaines.

10<sup>e</sup> Vice-Président



Didier VOY  
LE TALLUD  
En charge de l'aménagement.

11<sup>e</sup> Vice-Président



Jérôme BACLE  
PARTHENAY  
En charge des pratiques et apprentissage culturels et sportifs.

12<sup>e</sup> Vice-Président



Bernard CAQUINEAU  
POUGNE-HÉRISON  
En charge de la coopération, accessibilité, communication et de l'inclusion environnementale aux politiques publiques.

13<sup>e</sup> Vice-Président



Philippe ALBERT  
VAUSSEROUX  
En charge de l'enfance et du scolaire.

14<sup>e</sup> Vice-Président



Olivier CUBAUD  
LE TALLUD  
En charge des finances et optimisation financière.

### Le conseil communautaire



Bérengère AYSAULT  
PARTHENAY



Jean-Luc BARET  
PARTHENAY



Bertrand BONNEAU  
FOURBERCH



Céline BONNEAU  
CHÂTILLON-SUR-THOUET



Hervé-Louis BOUCHER  
SAINT-AUBIN-LE-CLOUD



Nathalie BREGIA  
ATALLOUX



Nicolas CHARRIER  
OISOUX



Jean-Paul CHAUSSONEAU  
POIRVARE



Eric CHEVALIER  
LA CHÂTELLE-BERTRAND



Cécile CHED-CORIBUS  
PARTHENAY



Lénora CHOUETTE  
CHÂTILLON-SUR-THOUET



Guillaume CLÉMENT  
LA-FRÉRIE-DU-PARTHENAY



Joël DINES  
PARTHENAY



Christian FERJOUX  
VAUTEBOIS



David FELTUS  
GOURGE



Didier GAILLARD  
MENGOUVE



Nicolas GAMACHE  
LES CHÂTELERS



Véronique GILBERT  
LE RETAL



Florence GRENOUX  
VAGLES



Jean-Claude GUERIN  
LA PEYRATTE



Louis-Mark GUERNEAU  
SAURAD



Alain GUICHET  
CHÂTILLON-SUR-THOUET



Ludovic HÉRAULT  
ADILLY



Karine NERVE  
PARTHENAY



Lucien JOLIVOT  
DOUX



Sandrine LAROEAU  
SAINT-AUBIN-LE-CLOUD



Hervé LE BRETON  
PARTHENAY



Léona LE ROUX  
SECONDIGNY



Jean-François LIESNANTE  
SAINT-GERMER



Daniel MALVAUD  
AUBIGNY



Jean-Yann MARTINEAU  
LAGRÈRE



Bernard MIMÉAU  
SAINT-GERVAIS-DE-LOGNE-CHALÈRE



Christophe MORIN  
VIENNAI



Guillaume PARRAUD  
VAGLES



Thierry PARRAUD  
LES FORGES



Pierre-Alexandre PELLETIER  
SAINT-ÉTIENNE



Jean-Louis PINEAU  
THÉNEZAY



Jean PILLOT  
LHOUAIGIS



Véronique REISS  
PARTHENAY



Chantal RIVAULT  
PARTHENAY



Pascale ROBIN  
PARTHENAY



Michel ROY  
REFFAINES



Véronique SABIRON  
VERNOUX-EN-GÂTINE



Catherine THIBAUT  
LE TALLUD



Jean-Luc TREHOREL  
PARTHENAY



Laure VIGNAULT  
AZAY-SUR-THOUET



Richard WOJCIK  
SECONDIGNY



# UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Mme Vanessa BENOIST est la nouvelle secrétaire de mairie.

## Un recrutement en deux temps

Mme Vanessa BENOIST a débuté son activité au sein de la commune comme intérimaire du 10/10/2022 au 31/12/2022 via le CDG79 (Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres). Par la suite, un contrat en CDD a été établi sur 3 ans. Son taux d'activité a été arrêté à 35 heures par semaine partagés équitablement entre les communes d'Aubigny et de Pressigny.

Elle vous accueillera aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, le mardi de 9h00 à 12h30 et le vendredi de 14h00 à 17h30. A noter qu'il est également possible de déposer une information ou formuler une demande

- Par courrier électronique :  
mairie.aubigny79@orange.f
- Par téléphone sur les heures d'ouverture :  
05 49 69 81 13
- Via le site internet : AUBIGNY79.fr



## Ses Missions

### **Collaboratrice du Maire :**

- Assistance et conseil dans différents domaines (état civil, urbanisme, ressources humaines, finances, marchés publics...),
- Préparation et suivi du budget et du compte administratif,
- Instruction des dossiers relatifs à la commande publique,
- Gestion des équipements municipaux (salle des fêtes et cimetière)
- Préparation des conseils municipaux (convocations, dossiers...) et rédaction des comptes-rendus.

### **Service aux administrés :**

- Accueil et information des usagers,
- Préparation et rédaction des actes administratifs et civils,
- Mise à jour, révision des listes électorales et préparation des élections,
- Recensement de la population,
- Instruction et suivi de demandes d'urbanisme.

### **Gestion des services :**

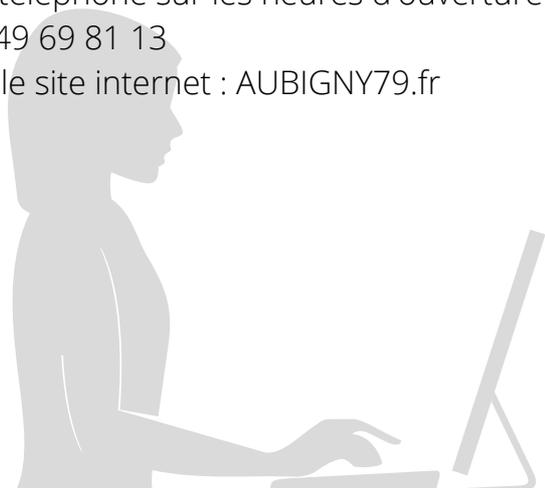
- Élaboration des paies pour les agents communaux,
- Gestion et suivi des dossiers du personnel (gestion des carrières, visites médicales...).

### **Activités complémentaires :**

- Présence aux cérémonies d'état civil, aux réunions en soirée (conseils municipaux, commissions), aux scrutins électoraux...
- Gestion de la relation avec les associations et suivi des partenariats...
- Assistant de prévention

### **Qualités requises :**

La secrétaire de mairie est le maillon incontournable de la vie communale et de nombreuses qualités sont indispensables à l'exercice de ses missions : organisation, rigueur, autonomie, polyvalence, disponibilité, diplomatie et discrétion. Le secrétaire de mairie doit avoir le sens du service public, posséder des capacités rédactionnelles, d'écoute et de pédagogie pour accueillir et renseigner les usagers.





# L'AGENT D'ENTRETIEN COMMUNAL

La commune a engagé depuis le 28 octobre 2021, David PAIN, sur le poste d'agent d'entretien communal.

Il partage son plein-temps de manière équitable entre les communes de Pressigny et d'Aubigny.

M. David PAIN est chargé de l'entretien des routes communales, des lieux publics ainsi que les bâtiments communaux.

Ses missions sont denses et variées :

- Entretien et propreté des surfaces et abords de la collectivité
- Entretien des espaces verts (Tailler les haies, Planter fleurs, arbustes, arbres et arrosages)
- Réalisation de travaux de petite manutention sur la voirie
- Entretien courant du matériel.
- Entretenir la voirie et les espaces verts qui l'entourent
- Assurer l'entretien des différents équipements et autres outils de signalisation sur les routes
- Nettoyer les rues du bourg et des villages.
- Il veille à l'entretien du mobilier urbain, et à celui du cimetière
- Il nettoie les fossés des bords des chemins communaux afin de prévenir tout engorgement
- Entretenir les aires de repos, les aires de pique-nique



- Assurer l'entretien des arbres
- Veiller à la bonne conservation des bornes kilométriques et des poteaux indicateurs
- Préparation de la salle des fêtes lors de manifestations communales.

Il est important d'apprécier la variété des tâches car chaque jour est différent, les travaux évoluent selon les saisons.

A chaque saison, correspondent des travaux différents. Il est donc nécessaire d'être polyvalent.

**Travailler en plein air peut être difficile mais il le fait avec le sourire !**





# VIE MUNICIPALE, ET ACTUALITÉS

## CÉRÉMONIE DU 8 mai 2022

Dimanche 8 mai 2022, le maire Daniel MALVAUD, a présidé la cérémonie commémorative du 77ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, devant le monument aux Morts.



## UKRAINE Solidarité : Vos dons

En mars 2022, La commune a participé à l'action humanitaire Ukraine en organisant une collecte de dons. A ce jour, la collecte de la mairie d'Aubigny est close. Vous êtes nombreux à avoir participé à la collecte. La commune vous remercie pour votre générosité envers le peuple ukrainien.



## Commémoration du 104e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

C'est dans un timide brouillard matinal que les élus, les porte-drapeaux, les sapeurs pompiers, les gendarmes, les élèves des écoles du RPI et les habitants de la commune se sont rassemblés devant la mairie d'Aubigny pour partir en cortège jusqu'au monument aux morts.





# VIE MUNICIPALE, ET ACTUALITÉS



## 14 JUILLET : Grand pique-nique communal au lavoir de Brangeard

La commune et l'association "Entente et Bonne Humeur" remercient les habitants de la commune qui ont participé à la deuxième édition du pique-nique communal le jeudi 14 juillet.

Ce fut une journée inoubliable, remplie de bonne humeur, de partage et de moments de convivialité.

Tout a commencé avec un apéritif offert par la commune, qui a permis aux habitants de se saluer et de se mettre dans l'ambiance. Puis vint le pique-nique, un temps de rencontre et d'échange où chacun a pu partager ses idées et ses histoires. La journée a continué avec une partie de pétanque sous les arbres. Les habitants ont pu se détendre et profiter de la belle journée ensoleillée. Cela a été l'occasion pour les nouveaux habitants de la commune de faire connaissance avec les autres participants et de se sentir les bienvenus.

La journée s'est terminée en soirée à la buvette de l'association Entente et Bonne Humeur, où les participants ont continué à "refaire le monde".

Le bilan de cette journée est extrêmement positif et la municipalité est convaincue que les participants en garderont un excellent souvenir.

Nous espérons que lors du rendez-vous de 2023, encore plus de personnes participeront au pique-nique communal pour partager d'autres moments de convivialité.

**La commune remercie à nouveau tous les participants et se réjouit de vous revoir au prochain grand pique-nique !**





## une inauguration réussie

C'est sous un doux soleil que s'est déroulée, le samedi 17 septembre 2022, l'inauguration du chemin de randonnée "A la découverte des lavoirs". La manifestation a débuté dans le bourg par le discours du maire Daniel MALVAUD et des élus du territoire pour se poursuivre au lavoir de Brangeard autour d'un verre et d'un magnifique buffet.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre la commune et l'intercommunalité :

- Collecte des informations nécessaires par la commune
- Création des supports de signalétique par le service communautaire tourisme et patrimoine (rédaction des textes, mise en forme, relation avec les prestataires)

Le montant de l'opération s'élève à 3500 euros, TTC, financés par la commune d'Aubigny.

La Communauté de communes a également soutenu le projet en finançant, le travail de traduction des textes en anglais et en parlanje, pour un montant de 500 euros TTC.

Depuis plusieurs années, le service tourisme et patrimoine communautaire déploie une signalétique d'interprétation patrimoniale sur le territoire.

Ce déploiement s'inscrit dans une double démarche :

- Patrimoniale : valoriser le patrimoine vernaculaire et local des communes
- Touristique : mettre en lumière les sentiers de randonnée, en lien avec le développement d'une stratégie de tourisme en plein air.

Jusqu'à présent, trois communes ont installé des panneaux de signalétique : Parthenay dès juin 2016, La Chapelle-Bertrand en septembre 2018 et désormais Aubigny en septembre 2022.

Venez découvrir les huit panneaux qui jalonnent un parcours de 6 km, au départ du centre-bourg puis reliant les différents points d'intérêt patrimoniaux et naturels d'Aubigny.

## "A la découverte des lavoirs"

### Un travail de longue haleine

La municipalité s'est activement investie dans ce projet, avec le concours de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine. Désormais, le projet est devenu réalité.

Le tracé de cette très belle randonnée va permettre au public de découvrir l'histoire des lavoirs communaux et divers édifices, véritables bijoux de notre patrimoine considérés comme les témoins de notre passé et de la vie quotidienne d'autrefois.

Pour débiter le circuit, le grand panneau informant sur le parcours de 6,5 km, vous attend sur le parking du cimetière. Au fil du circuit, la signalétique vous dévoile l'histoire de la commune. Vous découvrirez l'église St Aubin et son pigeonnier, la croix du crieur, le lavoir de Brangeard, le lavoir de Bouchet, le lavoir de femme à Brue, le bélier hydraulique, l'histoire du remembrement des haies et bien d'autres surprises.

Une découverte à partager en famille ou/et entre amis (es) dans un écrin de verdure ombragé et ressourçant.

*Venez découvrir ces lieux d'histoire, grâce à la signalétique version trilingue : français, anglais et parlanje..!*





# LES ACTIONS



## Installation de vitrines d'information

Les vitrines d'information sont un outil efficace pour permettre aux citoyens d'accéder facilement aux informations importantes de la commune, comme les dernières nouvelles, les événements à venir et les services de la commune.

Ces vitrines sont installées dans des endroits stratégiques, au niveau de l'église, à Fondechien, à La Coudrelle au niveau de l'abris bus, à La Bouquetière et au Grand Bois à côté de la réserve incendie. Elles viennent compléter celles déjà installées à la mairie. Les vitrines sont mises à jour régulièrement pour s'assurer que les informations sont toujours actuelles et pertinentes.



## Installation d'une boîte à livres

La boîte à livres installée près de la mairie a été confectionnée par les enfants du regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

L'idée de boîtes à livres remonte à 2017 dans le cadre d'un projet pédagogique des écoles. Depuis, à la demande des enfants, l'ancienne cabine téléphonique de la commune de Gourgé a été transformée en boîte à livres. Les communes d'Aubigny et Pressigny, ont également reçu leur boîte à livres mais entièrement fabriquée par les enfants. Ils ont travaillé à la décoration avec l'aide et les conseils de Maryse Dahou de la compagnie Taptapo de Saint-Pardoux.

Le financement de ce projet a été pris en charge par les trois communes du RPI.

Rappelons que cette démarche à la fois citoyenne et éducative, contribue à l'accès à la culture pour tous. Une boîte à Livres est une micro-bibliothèque où chacun, enfants et adultes, peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Nous comptons sur vous pour la garnir et la faire vivre !

**Alors, n'attendez plus, venez lui rendre visite régulièrement, elle vous attend devant la mairie Bonne lecture !**





# LES ACTIONS

## Installation de réserves et borne incendie

La commune a pris la décision de revoir les réserves d'eau de ses villages, car elles ne répondent plus aux normes de sécurité incendie en vigueur. Cette mesure est nécessaire pour assurer la sécurité des habitants et protéger les propriétés contre les incendies.

La réserve d'eau du lieu dit Le grand bois est fonctionnelle. Cette réserve sera utilisée pour sécuriser la zone du Grand Bois et Petit Bois, qui sont des zones à haut risque d'incendie en raison de la forêt dense et de la végétation sèche qui y poussent. La réserve d'eau du lieu La Bouquetière est en cours d'installation et devrait prochainement être opérationnelle. La borne incendie de Fondechien a été déplacée afin de respecter les distances obligatoires entre les points de raccordement au réseau d'eau (le PEI comme Point Eau Incendie) et les habitations.

La commune est en train de mettre en place des mesures pour s'assurer que ces réserves d'eau seront suffisamment grandes et accessibles en cas d'incendie. Les pompiers pourront ainsi utiliser ces réserves pour lutter contre les flammes et protéger les propriétés et les vies humaines.

Il est important de noter que la sécurité incendie est un enjeu crucial pour les communes et il est essentiel de prendre des mesures pour s'assurer que les réserves d'eau sont aux normes et accessibles en cas d'urgence. La commune encourage tous les habitants à être proactifs en matière de prévention des incendies et à signaler tout danger potentiel.



## Décoration participative des sapins de Noël de la commune

Voilà une idée originale, voire quelque peu inédite lancée par la mairie qui invite la population aubigéenne (petits et grands, jeunes et moins jeunes) à participer à la décoration des neuf sapins de Noël installés sur la commune. La commune vous remercie pour votre implication.





# LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le bilan financier 2022 de la commune d'Aubigny présente un résultat très satisfaisant avec un budget équilibré signe d'une bonne gestion budgétaire communale et d'une trésorerie saine.

## Le bilan des trois dernières années

### Pour l'année 2020 :

Les principales dépenses de fonctionnement :

- Débernage /curage des fossés : 7 014.36€
- Broyage / Elagage / Fauchage : 7 948.8€
- Travaux de voirie (PATA / busage) : de 6 789.97€

Les principales dépenses d'investissement :

- L'achat et la pose du vidéo projecteur et son écran : 3 997.82€, financé en totalité par la commune.
- Déplacement de la croix centrale du cimetière : 3 754.80€ avec une aide du département de 1 564.50€ qui fait un reste à charge pour la commune de 2 190.30€.
- Achat des vitrines d'affichage : 1 198.32€.

### Pour l'année 2021 :

Les principales dépenses de fonctionnement :

- Charpente de la salle des fêtes : 472.82€
- Travaux sur le logement chemin des plantes : 6 454.99€
- Broyage / Elagage / Fauchage : 10 978.14€
- Travaux de voirie (PATA / évacuation d'eau pluviale au petit bois) : 8 582.40€
- Débernage et curage des fossés : 1824€

Les principales dépenses d'investissement :

- La réserve incendie au lieu-dit Le Petit Bois et Grand Bois (Une citerne de 180 m3) : 11 983.91€ avec une aide du département de 4 993.3€ qui fait un reste à charge pour la commune 6 989.90€.
- Changement du Beffroi, sécurisation et réparation du plancher de l'église : 11 983.20€ avec une aide du département de 4 039€ qui fait un reste à charge pour la commune de 7 944.20€
- Achat d'un pulvérisateur pour le microtracteur : 648€

### Pour l'année 2022 :

Les principales dépenses de fonctionnement :

- Réparation et entretien du matériel du cantonnier : 853.98€
- Entretien de la voirie : le broyage / achat de matériaux : 2 215.82€
- Horloges sur chaque compteur des éclairages publics : 2 452.80€.
- Achat de stores ignifugés pour la salle des fêtes : 1 117.39€

Les principales dépenses d'investissement :

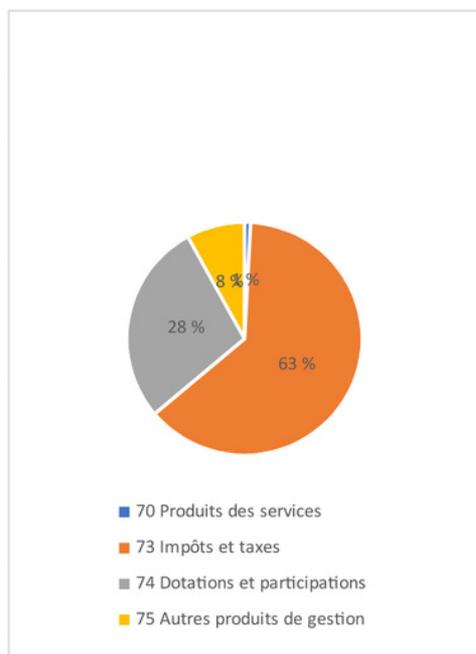
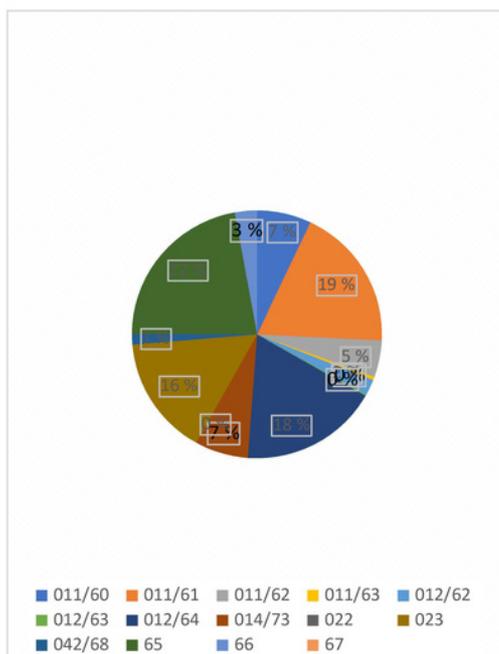
- Achat d'une parcelle de terrain située au lieu dit la Bouquetière : 2 500€
- la nouvelle citerne incendie : 8 220.31€ aide du département le CAP 79 de 6 335.18€.
- La signalétique patrimoine "les sentiers des lavoirs" : 3 556.88 €.
- Borne incendie de Fondechien : 1 775.11€



# LES FINANCES DE LA COMMUNE

## Budget Prévisionnel 2022 – Dépenses et Recettes de Fonctionnement

| Chapitres  | Dépenses            |                     |
|--|---------------------|---------------------|
| 011/60 Eau + Électricité + carburants +fournitures d'entretien de voirie, et de travail et fournitures administratives     | 12 610,00 €         |                     |
| 011/61 Location photocopieur + travaux de voirie + réparations du matériel + assurances+ entretien des bâtiments communaux | 33 555,00 €         |                     |
| 011/62 Frais d'affranchissement et télécommunications +fêtes et cérémonies + frais de contentieux                          | 8 550,00 €          |                     |
| 011/63 Taxes foncières   | 800,00 €            |                     |
| 012/62 Personnel intérimaire   | 3 699,00 €          |                     |
| 012/63 Cotisations CNA5 personnel communal   | 285,00 €            |                     |
| 012/64 Rémunérations cotisations personnel communal  | 32 100,00 €         |                     |
| 014/73 Taxes intercommunales (FNGIR)   | 12 388,00 €         |                     |
| 022 Dépenses imprévus  | 0,51 €              |                     |
| 023 Virement à la section d'investissement   | 27 846,37 €         |                     |
| 042/68 Amortissements des biens  | 2 509,06 €          |                     |
| 65 Indemnités et cotisations des élus  | 39 550,00 €         |                     |
| 66 Intérêts des emprunts   | 5 100,00 €          |                     |
| 67 Charges exceptionnelles   | 0,00 €              |                     |
| Chapitres  |                     | Recettes            |
| 002 Excédent de l'année 2021   |                     | 47 412,94 €         |
| 70 Concessions cimetières + locations Salle des fêtes  |                     | 1 080,00 €          |
| 73 Dotations de l'État   |                     | 82 500,00 €         |
| 74 FCTVA + Dotations de la Région et du Département  |                     | 36 880,00 €         |
| 75 Loyers des locatifs   |                     | 10 500,00 €         |
| 77 Recettes exceptionnelles  |                     | 620,00 €            |
| <b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>  | <b>178 992,94 €</b> | <b>178 992,94 €</b> |



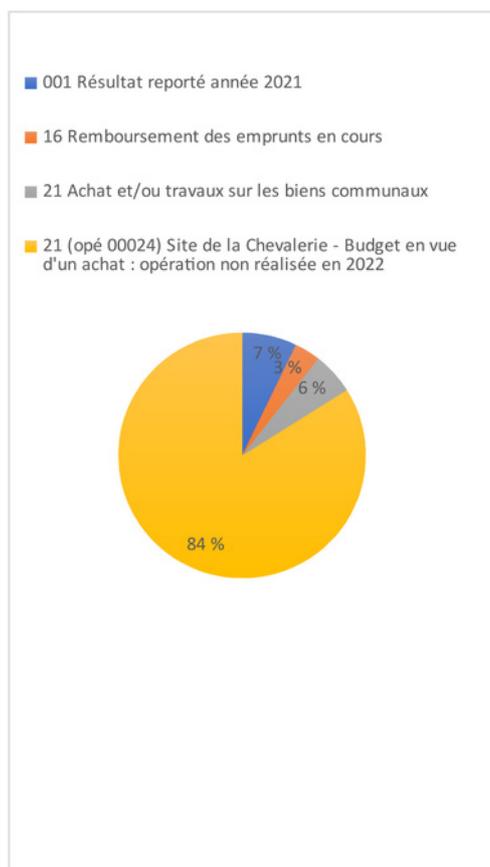


# LES FINANCES DE LA COMMUNE

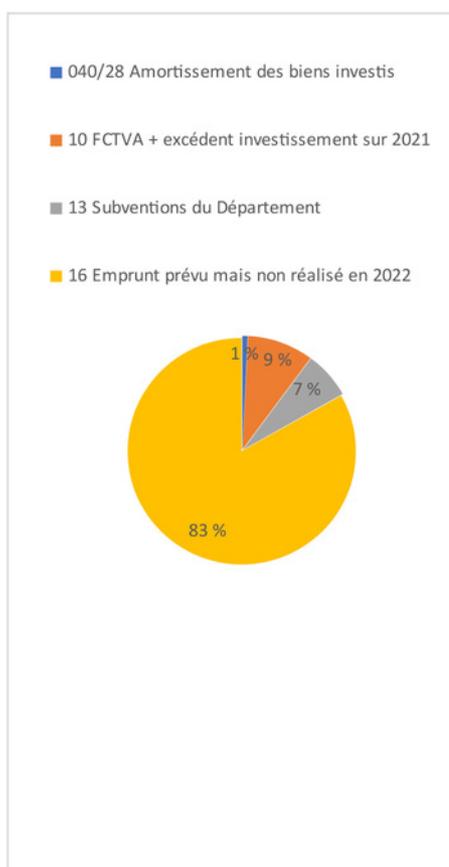


## Budget Prévisionnel 2022 – Dépenses et Recettes d'investissement

| Chapitres  | Dépenses            |                     |
|--|---------------------|---------------------|
| 001 Résultat reporté année 2021  | 18 004,81 €         |                     |
| 16 Remboursement des emprunts en cours   | 8 535,43 €          |                     |
| 21 Achat et/ou travaux sur les biens communaux   | 13 840,00 €         |                     |
| 21 (opé 00024) Site de la Chevalerie - Budget en vue d'un achat : opération non réalisée en 2022 | 211 000,00 €        |                     |
| Chapitres  |                     | Recettes            |
| 021 Virement de la section de fonctionnement   |                     | 27 846,37 €         |
| 040/28 Amortissement des biens investis  |                     | 1 659,06 €          |
| 10 FCTVA + excédent investissement sur 2021  |                     | 21 004,81 €         |
| 13 Subventions du Département  |                     | 15 000,00 €         |
| 16 Emprunt prévu mais non réalisé en 2022  |                     | 185 870,00 €        |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>  | <b>251 380,24 €</b> | <b>251 380,24 €</b> |



Dépenses d'investissement – BP 2022



Recettes d'investissement : BP 2022



# PROJETS DE LA COMMUNE

Les excédents budgétaires seront utilisés pour des investissements futurs, tels que :

- des travaux d'aménagement pour créer une aire de pique-nique et jeux dans le bourg,
- l'aménagement d'un parking paysager devant la salle des fêtes,
- la sécurisation des murs à l'entrée du bourg,
- la réfection du mur du cimetière,
- l'installation d'un défibrillateur accessible à tous à l'entrée de la mairie,
- l'installation d'une réserve d'eau (mise aux normes des réserves de lutte contre les incendies) au lieu dit La Bouquetière et une aire de pique-nique aménagée,
- la reconstruction du pont à la sortie du lieu dit Fondechien,
- l'étude de réalisation d'un local technique pour entreposer le matériel de la commune,
- l'installation d'un climatiseur réversible au sein de la salle des fêtes et de la Mairie en remplacement du système de chauffage actuel onéreux.



Mur de la place du parc



Mur du cimetière



La Bouquetière  
Terrain destiné à la création  
d'une aire de pique-nique



La Bouquetière  
Travaux de terrassement  
futur emplacement de la  
réserve incendie



Pont de ST LOUP LAMAIÉ-AUBIGNY

# AUBIGNY EN MODE NUMÉRIQUE

Le site internet de la commune

**Aubigny79.fr**

Voici plus d'un an que le site internet, vous informe régulièrement des évènements, changements, investissements de la commune. Vous êtes nombreux à consulter régulièrement nos pages.

Vous pouvez y retrouver une multitude d'informations :

- La mairie (*horaires, les délibérations des conseils municipaux, présentation de vos élus, les projets et réalisations*)
- Vie pratique (*démarches administratives, écoles, salle des fêtes et séminaires, santé et soutien à domicile, transport solidaire, garde d'enfants, accueils de loisirs et garderie, déchetterie et collecte des déchets, eau potable, assainissement*)
- Vie locale (*évènements et manifestations, association Entente et Bonne Humeur, jumelages, agenda*)
- Patrimoine et curiosités (*patrimoine bâti et naturel, histoire d'Aubigny, itinéraires de balades, office de tourisme, chevalerie du Thouet, vallée du Thouet*)

site : <https://AUBIGNY79.fr/>



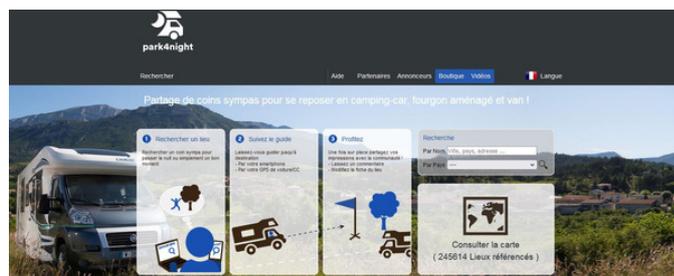
**FACEBOOK AUBIGNY :**

Vous pouvez suivre la page Facebook de votre commune pour rester informé sur les dernières mises à jour, actualités et évènements. La commune publie régulièrement des contenus exclusifs. Rejoignez notre communauté en cliquant sur "suivre" sur la page AUBIGNY et ne manquez plus aucune publication.



**Aubigny**  
Mairie

J'aime déjà Message Rechercher



**park4night :**

**Une appli smartphone pour le site du lavoir de Brangeard**

Cette appli internationale partage des coins sympas pour se reposer en camping-car, fourgon aménagé et van ! Le Lavoir de Brangeard y figure et est très bien référencé.





# ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

**le budget 2022 prévu s'élève à 1 000€  
au profit des associations**

La commune continue d'apporter son soutien financier aux associations qui la sollicitent afin de leur permettre d'exercer dans les meilleures conditions possibles les activités qu'elles proposent à leurs membres.

Ce budget a été réparti entre plusieurs associations.  
À ce jour, il a été accordé de manière suivante :

- Tennis Club de Thénezay / La Peyratte : 50€**
- Association de solidarité cantonale : 50€**
- L'ADMR Nord Gâtine : 100€**
- AFMTELETHON : 50€**
- Le Comité de Jumelage : 75€**
- Les Restos du Cœur : 50€**
- L'ACCA : 100€**

Cette décision montre la volonté de la commune de soutenir les initiatives locales et de favoriser le développement de la vie associative sur son territoire.





# VIE DES ASSOCIATIONS

Circuit moto-cross

09 Avril 2022



## Résidence d'artistes Le groupe rock BANDINI



La commune a reçu en résidence d'artistes le groupe de musique Rock " BANDINI" durant un week-end. Pour ce faire, elle a mis à disposition sa salle des fêtes et séminaires. La nouvelle mouture du groupe BANDINI créé en 2019 est composée d'un chanteur , de trois choristes , d'un batteur , d'un bassiste, de deux guitaristes et d'un sonorisateur. Deux membres du groupe résident sur la commune d'Aubigny. Grâce aux conditions confortables de la salle des fêtes d'Aubigny, le groupe, accompagné d'un ingénieur du son, a pu peaufiner le son, les jeux de scène, la disposition des musiciens et profiter de cette opportunité pour répéter les nouveaux morceaux.

**En remerciement pour l'accueil chaleureux de la municipalité, le groupe BANDINI donnera un concert à la salle des fêtes d'Aubigny le 08 juillet 2023 (entrée gratuite).**

### ACCA d'Aubigny

L'ACCA d'Aubigny, association créée en 1976 reste très active sur la commune.

Cette saison 2022/2023 s'est ouverte dans un contexte bien particulier. En effet, la sécheresse et le manque de couvert ont rendu l'ouverture moins intéressante que les années précédentes. Malgré tout, l'ACCA compte 21 sociétaires dont la majorité résident sur la commune ou sont propriétaires.

Outre un territoire propice à la chasse aux petits gibiers, les sociétaires ont plaisir à se retrouver lors des battues organisées que ce soit pour la réalisation du plan de chasse aux chevreuils (12 chevreuils prélevés) ou pour la régulation de nuisibles. Cette saison, nous avons également prélevé 5 sangliers, ce qui est plutôt inhabituel sur notre territoire.

Le repas annuel ouvert à tous s'est tenu le 3 avril 2022 et a rassemblé une soixantaine de convives.

Ayant à cœur de participer à la vie communale, l'ACCA a organisé un vide-grenier le 12 juin 2022.

Comptant sur la participation des habitants de notre commune, nous vous invitons à noter dans vos agendas :

- Repas annuel ouvert à tous : le 16 avril 2023
- Vide-greniers : le 21 mai 2023



# L'ASSO. ENTENTE ET BONNE HUMEUR

*Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!*

L'association "Entente et Bonne Humeur" a pour but de rassembler les habitants de la commune et de promouvoir une ambiance agréable et conviviale. Cette année, l'association a organisé plusieurs événements pour célébrer les grandes occasions et créer des moments de détente et de divertissement pour tous. Le dimanche 27 mars, un "Dimanche des jeux" a été organisé pour que les habitants puissent se divertir ensemble, le 14 juillet, la fête nationale a été célébrée avec enthousiasme et ferveur, le dimanche 23 octobre la randonnée annuelle proposait deux parcours de 9 ou 15 km. Cette manifestation a rencontré un honorable succès avec 96 participants.



La météo clémente a été profitable à la découverte du magnifique paysage d'Aubigny. Les marcheurs ont pu apprécier les bois, les plaines, les vallées et les charmants villages, dans une atmosphère agréable, détendue et silencieuse. L'ensemble des participants a félicité l'association pour sa bonne organisation. Et enfin, Le 18 décembre, un bar pour la finale de football a été ouvert pour que les habitants puissent se rassembler et soutenir leur équipe préférée.

Pour l'année 2023, l'association "Entente et Bonne Humeur" propose d'autres activités pour rassembler les habitants et renforcer le sentiment d'unité et de bonne humeur dans la commune.

Les dates à ne pas manquer sont le **samedi 08 juillet 2023, où un concert gratuit du groupe BANDINI aura lieu à la salle des fêtes.**

Cet événement promet d'être une soirée inoubliable avec de la musique, de la danse et de la bonne humeur pour tous les âges.



et le **dimanche 22 octobre 2023, la traditionnelle randonnée annuelle.** Cette journée offre une occasion idéale pour se détendre et profiter de la nature, tout en passant du temps en compagnie de ses proches et de ses voisins.

**N'oubliez pas de marquer ces dates dans vos agendas ! L'association se réjouit de vous accueillir à ces événements et de partager ces moments mémorables avec vous.**





# COMITÉ DE JUMELAGE

## Comité du Jumelage thénezeéen

### 30 ans du jumelage en 2022

Après deux années de sommeil, le comité de jumelage du Thénezéen a commémoré 30 années d'échange et d'amitié avec St Johann en Allemagne. Le 11 juin 2022, à Saurais (79), les élus locaux et départementaux et de nombreux citoyens ont salué les personnes qui se sont investis au fil des années dans les échanges transfrontaliers. Parmi celles-ci il y a l'initiateur du jumelage, monsieur René Mappas. Ce dernier, avec l'accord du principal du collège de Thénezay en 1992, Monsieur Jean Marie Douteau, émit l'idée de mettre en place des échanges en lien avec les langues étudiées au collège (allemand, anglais, espagnol). Le maire de Saurais a cité plusieurs autres « chevilles ouvrières » du rapprochement franco-allemand dont les présidents successifs du comité de jumelage : Laure Desforges, 1ère présidente ou Jean Pillot, l'actuel président. Ce projet avait été initié par l'Office de Tourisme cantonal dont Marie-Gabrielle du Dresnay était la présidente. Depuis 2015, Grand-Gapé au Togo a rejoint comme St Johann, il y a 30 ans, le cercle des villes jumelées avec le Thénezéen.



## Jumelage avec Grand-Gapé au TOGO

Début novembre, une délégation du comité de jumelage devait se rendre à Grand Gapé au Togo pour la fête de l'eau et la visite des installations réalisées et fonctionnelles depuis juin 2021, permettant l'accès à l'eau à 3000 villageois.

A la demande du comité de jumelage togolais, cette manifestation est reportée en 2023. Ce sera aussi l'occasion de lancer notre deuxième projet pour l'équipement d'autres villages.

Les échanges interculturels entre le collège de Thénezay et un collège de Grand Gapé devraient reprendre après de long mois d'interruption.

La Collecte de ferraille 2022 a permis de ramasser 49,800 tonnes de ferraille et autres matériaux. La prochaine collecte se fera au printemps 2023.

## Jumelage avec St Johann en Allemagne

Le dimanche 25 septembre était très attendu par les membres de la section Allemagne du comité de jumelage. Après trois longues années sans rencontre, l'épidémie de la Covid 19 ne permettant pas les échanges, une délégation limitée à seize personnes a pu enfin répondre à l'invitation faite par nos partenaires de St Johann. Quelle joie de retrouver nos amis à notre arrivée à Aschau, petite ville des Alpes Bavaroises, mais aussi de découvrir, durant ces huit jours passés ensemble, la Bavière, le stade olympique de Munich et continuer notre séjour vers St Johann, où nous avons été très chaleureusement accueillis à la mairie par les élus et les autres amis du comité de jumelage.

Tout ce temps partagé ensemble durant cette semaine a permis à chacun des participants de retrouver sa famille d'accueil et d'envisager une visite d'une délégation du comité de jumelage de St Johann prévue à l'automne 2023.

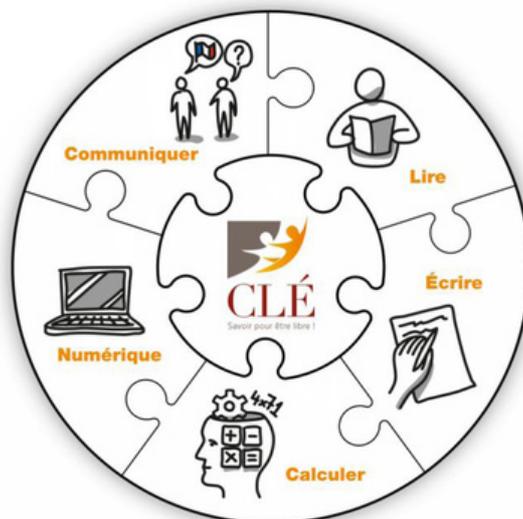


# L'ASSOCIATION CLÉ : LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ILLECTRONISME

## CLÉ poursuit ses actions pour l'autonomie et la liberté

Les actions de CLÉ s'adressent à toutes personnes en situation :

- **d'illettrisme** (d'origine française, elles ont été scolarisées et restent en grande difficulté par rapport aux savoirs de base comme lire, écrire, compter...)
- **d'analphabétisme** (ces personnes n'ont jamais été scolarisées) ;
- **d'origine étrangère** et qui doivent apprendre notre langue pour vivre, communiquer.



### 30 000 personnes en Deux-Sèvres

Cette situation concerne 2,5 millions de personnes en France, 30.000 dans les Deux Sèvres. Plus de la moitié a un emploi salarié, dans toutes les entreprises. Cela pose beaucoup de problèmes pour :

- savoir lire une consigne de travail ou de sécurité, une notice,
- communiquer avec son entourage au travail (clients, collègues, etc.),
- se former pour évoluer

### Stratégies pour cacher ces situations

Ces personnes mettent en action de nombreuses stratégies pour résoudre ou contourner les problèmes rencontrés.

Elles sont rapidement perturbées quand leur environnement change. Elles ne peuvent pas être autonomes. Elles ont toujours besoin d'aide, de soutien pour lire à leur place.

A CLÉ, nous proposons :

- des formations financées par des administrations pour acquérir ou retrouver ces savoirs disparus ;



- des ateliers pour communiquer, se débrouiller avec la banque, les ordinateurs, connaître le vocabulaire des métiers, de la santé, connaître ses droits, etc.;
- des actions à l'école pour que parents et enseignants se comprennent ;
- des actions dans les quartiers pour rencontrer celles et ceux qui n'osent pas franchir les portes des bibliothèques, ludothèques et qui ne nous connaissent pas ;

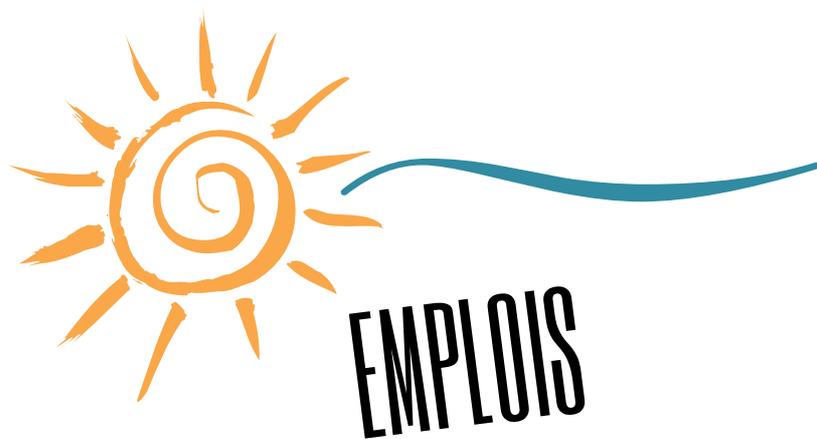
### Appel à dons

L'équipe de CLÉ est composée de formatrices, professionnelles, salariées ainsi que de bénévoles. Nous peinons à équilibrer notre budget. Nous avons lancé cette année un appel à dons en ligne ([associationcle.fr/don](http://associationcle.fr/don)), par chèque, ou bien sûr en venant dans nos locaux.

**A CLÉ, la porte est toujours ouverte. N'hésitez pas à l'ouvrir.**



**Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire**, 7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay  
Des permanences ont aussi lieu à Secondigny et Moncoutant-sur-Sèvre  
Tél. : 05 49 95 15 92 | 07 71 68 94 89 | [associationcle.fr](http://associationcle.fr)



**MAISON DE L'EMPLOI  
ET DES ENTREPRISES  
DE PARTHENAY ET DE GÂTINE**

**ACCOMPAGNEMENT  
VERS L'EMPLOI**

- PLIE
- Offres
- Emploi
- Projets
- GPECT
- RH TPE
- Mobilité
- Formation
- Economie
- Jeunesse
- Entreprises
- Partenariat
- Service Civique
- Mission Locale
- Clauses Sociales
- Argent de poche
- Développement local
- ERIP : Espace Régional d'Information et de Proximité
- Contrat d'Engagement Jeune

**Jeunes (16 à 25 ans)  
Service Mission Locale**

**Adultes (+ de 26 ans)  
Service PLIE**

**Entreprises (Recrutement)  
Equipe Emploi**

Follow us!

Facebook, Instagram, LinkedIn, erip, TOUS NOS ATELIERS sur le Site de L'inscription

**Permanence Mission Locale  
à Thénézay  
Résidence Habitat Jeunes  
45, Rue du Général de Gaulle  
Tous les mardis après-midi**

**05 49 94 23 46  
mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr  
www.mdee-parthenaygatine.fr  
13, Boulevard Edgar Quinet  
79200 PARTHENAY**



### L'EMPLOI SOLIDAIRE, SIMPLE ET RAPIDE

L'Association Intermédiaire de Réinsertion (AIR) embauche des personnes afin de les mettre en situation de travail auprès de particuliers, collectivités, entreprises, associations... Aussi, AIR intervient sur la Gâtine et vous propose ses services dans les domaines suivants :

- Entretien des espaces verts (tonte, taille de haies...)
- Petits travaux de bâtiment (tapiserie, peinture...)
- Entretien de votre domicile et réalisation de tâches ménagères (nettoyage, repassage...)
- Déménagement et montage/démontage de meubles

Autant d'activités variées où nous pouvons vous apporter notre aide.

Pour certaines activités, vous êtes susceptibles de bénéficier d'une déduction de 50% de vos impôts. Nos tarifs restent attractifs et nous acceptons les CESU pré-financés.

**N'hésitez pas à nous recontacter, nous vous apporterons une réponse adaptée.**

AIR (Association Intermédiaire de Réinsertion)  
41 rue du Jardin Public  
79200 PARTHENAY  
Tél. : 05.49.94.00.34  
Email : contact@air-aireo.fr





# NOTRE COMMUNE EST RICHE.....

Notre commune est vraiment riche d'un patrimoine floristique important. Sachons le découvrir et l'apprécier..

Le paysage de notre commune est l'élément important qui justifie le plaisir que, la plupart d'entre nous, avons à vivre ici. Outre le petit patrimoine bâti, c'est son caractère rural, la végétation qui le structure, les arbres, les arbustes, l'ensemble des végétaux qui le compose qui en apporte l'agrément.

En y prêtant plus d'attention, on s'aperçoit que ce sont les éléments naturels sur lesquels nous n'avons pas ou peu d'intervention qui nous apportent le plus de surprises et qui attirent la curiosité. C'est vrai qu'il faut parfois un œil un peu exercé pour découvrir les richesses végétales de notre commune. Encore que, une promenade au printemps dans un rayon d'un kilomètre autour du bourg peut nous étonner. Il suffit d'ouvrir les yeux.

Tous les aînés qui habitent depuis longtemps Aubigny connaissent la « paperolle », cette fleur étonnante (la fritillaire pintade), qui pousse dans les près humides près du ruisseau de la Guinière. Hélas elle a presque disparu.



Mais connaissent-ils la Mélitte à feuilles de mélisse ? Savent-ils que le muguet est présent ?



Le spectacle de l'Anémone sylvie à l'orée des bois est un régal pour les yeux.



Mais aussi, la scille des bois, l'ornithogale (la dame de onze heures).





# A PROPOS DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE

**Peut être avez-vous vu ce document affiché quelques semaines dans l'espace de pique nique à AUBIGNY ?**



La commune d'Aubigny a pris conscience qu'il est important de participer à la préservation de son environnement.

C'est là que nous vivons avec nos enfants et nos petits enfants. Il nous appartient donc de gérer les espaces publics de façon différenciée en respectant la biodiversité et en laissant des espaces sains, vivants, riches en espèces végétales et animales aussi variées que possible.

C'est pourquoi vous pourrez maintenant constater que certaines zones enherbées seront tondues partiellement. On pourra donc aisément accéder aux tables de pique nique sans peine et sans risque.

Cette pratique d'entretien (la gestion différenciée des espaces verts) n'est pas nouvelle, elle est appliquée avec réussite et avec économie, dans certaines grandes agglomérations depuis de nombreuses années.

Dans leur vie, toutes les plantes passent par différents stades de développement, depuis la germination jusqu'à ce qu'elles fanent et disparaissent. Malheureusement, nous sommes habitués à les apprécier uniquement lorsque les fleurs sont épanouies.

Cependant, elles n'ont pas seulement cette fonction esthétique, elles sont aussi en relation avec tous les êtres vivants qui les entourent : les insectes, les oiseaux, les mammifères petits et grands, sans compter les organismes invisibles vivants dans le sol.

Cette faune s'y cache ou s'y réfugie. On la perturbe, voire détruit à chaque passage de tondeuse. Avec le temps le nombre d'espèces végétales est également réduit.

A titre d'exemple, un mètre carré de pelouse naturelle peut pour un œil averti contenir une cinquantaine de plantes différentes.

Nous avons reçu une image de la nature hostile que l'on doit maîtriser sans cesse, nos enfants à l'école en ont maintenant une autre vision plus globale, plus respectueuse...

Notre campagne, c'est aussi les sauterelles, le chant des grillons et celui des oiseaux...





# ÉDUCATION : LE RPI

Pour l'année scolaire, l'école de Pressigny a pour projet principal le thème des châteaux. Les enfants iront visiter le château de Saint-Mesmin. De plus, l'école de Gourgé a un projet musical en lien avec Diffart.

Ces projets sont les principaux de l'année, mais il y aura d'autres actions comme la réalisation de blasons sur bois avec l'aide de l'association "Armonial du Poitou" de septembre à octobre 2022.

La commune d'Aubigny est en charge du transport scolaire notamment l'accompagnement dans le bus. Depuis début Novembre 2022, le RPI a accueilli un nouvel agent communal au sein de l'équipe. Il s'agit de Mme Nathalie Gautrault qui est employée sur la commune de Pressigny (pour l'aide à la préparation des repas et au ménage des locaux communaux) et d'Aubigny (pour l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire et des heures de ménage à la mairie).

La municipalité d'Aubigny traite, en lien avec les transports de la Région Nouvelle Aquitaine, le règlement intérieur ainsi que l'accompagnement des enfants.

## **Du changement cette année, les communes de Gourgé et Pressigny collaborent afin de préparer les repas des deux écoles du RPI.**

Les repas sont confectionnés à Gourgé par les employés de la restauration scolaire de la commune ainsi que l'agent communal de Pressigny qui leur prête main forte. La liaison des repas est ensuite faite par Mme GAUTRAULT, qui fait la mise en place de la salle de restauration et le service à l'école de Pressigny.

## **Pour l'année 2022-2023, le RPI accueille 60 élèves :**

École maternelle « Les Écureuils » de Pressigny :

Toute petite section : 5

Petite section : 3

Moyenne section : 6

Grande section : 5

soit 19 élèves

École primaire « Nelson Mandela » de Gourgé :

CP : 11

CE1 : 9

CE2 : 5

CM1 : 8

CM2 : 8

soit 41 élèves





# LOCATION SALLE DES FÊTES

*Vous cherchez un lieu pour organiser une cérémonie, une réunion, une conférence, privée ou publique ? N'hésitez pas à louer cet espace ! Il est parfait pour accueillir tout type d'événement.*

## ÉQUIPEMENT :

### ÉQUIPEMENT SALLE DE RÉCEPTION :

- Vidéoprojecteur avec écran de projection automatisé, revêtement parquet, double vitrage et panneaux d'insonorisation sur les murs et plafond.

### ÉQUIPEMENT CUISINE :

- Évier, lave-vaisselle professionnel à capot, plan de travail, chambre froide positive, plaque de cuisson, four électrique, vaisselle (assiettes, couverts, verres, tasses, pichets et plats)

### ÉQUIPEMENT BAR :

- Réfrigérateur et évier

### ÉQUIPEMENTS SANITAIRES :

- Au nombre de trois dont un spacieux pour les personnes à mobilité réduite

## CUISINE



## HALL D'ENTRÉE ET SON COMPTOIR

**SALLE ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

**PARKING À PROXIMITÉ**

**COUR CLOTURÉE POUR LA SÉCURITÉ DES PLUS PETITS**

## TARIFS SEMINAIRES ET RÉUNIONS :

vidéoprojecteur + écran inclus

- 1/2 journée (4H) = 50€
- 1 journée = 80 €

### Option :

**Chauffage = 25€ / jour**

## TARIFS POUR PARTICULIERS :

### Habitants de la commune d'Aubigny

- 1 journée = 100€
- 2 journées = 120€
- Location vaisselle = gratuite
- Vin d'honneur = gratuit

### Habitants hors commune d'Aubigny

- 1 journée = 160€
- 2 journées = 195€
- Vin d'honneur = 50€
- Location vaisselle = 20€

### Options :

**Ménage 50 €**

**Chauffage = 25€/jour**

Pour toute réservation, une caution de 400 € vous sera demandée ainsi qu'une attestation d'assurance.

**Disponibilités de la salle des fêtes consultables sur le site internet de la commune : [AUBIGNY79.FR](http://AUBIGNY79.FR)**

## RÉSERVATION :

Mairie d'Aubigny  
3 rue André Ganne  
79390 Aubigny  
Mardi : 9h00 - 12h30  
Vendredi : 14h00 - 17h30

Courriel : [mairie.aubigny79@orange.fr](mailto:mairie.aubigny79@orange.fr)

Tél : 05 49 69 81 13





# LES DÉMARCHES D'URBANISME



## Quelles démarches pour quels travaux ?

### TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- MOINS DE 20 M<sup>2</sup> : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M<sup>2</sup> :
  - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m<sup>2</sup> + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
  - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m<sup>2</sup> : permis de construire et un recours à un architecte.

### TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

### CLÔTURE

PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

### PISCINE

- BASSIN DE MOINS DE 10 M<sup>2</sup> : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M<sup>2</sup> NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M<sup>2</sup> OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

### TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

### CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRÍ DE JARDIN, ETC.

- MOINS DE 5 M<sup>2</sup> : aucune formalité
- ENTRE 5 ET 20 M<sup>2</sup> : déclaration préalable
- PLUS DE 20 M<sup>2</sup> : permis de construire

Nous vous rappelons que tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en Mairie. Vos travaux ne peuvent débuter sans l'obtention d'une autorisation délivrée par M. le Maire.

### Quelle autorisation demander ?

Permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager.

Toutes les explications concernant les procédures d'urbanisme (formulaire CERFA, pièces à fournir, délais d'instruction...) sont disponibles sur [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr), rubrique Logement/Urbanisme ou, pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous dresser à la mairie.

### Comment constituer votre dossier ?

Retirez un imprimé dans votre mairie ou sur [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr), rubrique Logement/Urbanisme.

Les CERFA pour les autorisations d'urbanisme :

13404\*08 : Déclaration Préalable

13703\*08 : Déclaration Préalable pour maison individuelle

13702\*07 : Déclaration Préalable de division

13406\*08 : Permis de construire pour maison individuelle

13409\*09 : Permis de construire

13409\*08 : Permis d'Aménager

13411\*08 : Modification de permis

13412\*08 : Transfert de Permis

13405\*07 : Permis de Démolir

Vous pouvez également trouver les formulaires sur le site du [service-public.fr](http://service-public.fr) via le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

### Où déposer votre dossier ?

À la mairie du lieu des travaux.



# LE PLUI DE PARTHENAY-GÂTINE

## PLUi de Parthenay-Gâtine 2035

### quel est le projet ?

Lorsqu'il sera approuvé, le PLUi ( Plan Local d'Urbanisme intercommunal) va constituer le document juridique qui définira et règlera l'usage des sols sur l'ensemble des parcelles de la Communauté de communes, qu'elles soient publiques ou privées : constructibilité, formes urbaines, protection des espaces naturels et agricoles, emplacements réservés pour des équipements publics... Il se substituera à tous les documents d'urbanisme communaux existants (PLU ou carte communale) et servira de base à l'instruction de toute demande touchant à l'occupation du sol (permis de construire, déclaration préalable...).

Mais ses attributions sont beaucoup plus larges. Outil privilégié de définition et de mise en œuvre du projet de territoire d'une collectivité, l'élaboration d'un PLUi doit permettre de faire correspondre les besoins, les projets et les aspirations locales avec les grands enjeux de niveaux supérieurs. Autrement dit, il doit concilier les enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui s'expriment sur son territoire et exprimer une vision collective.

De nombreux sujets sont réfléchis dans ce cadre mais parmi les points incontournables, il convient de relever :

- La préservation des espaces agricoles et naturels : la lutte contre l'artificialisation des sols est un sujet commun à l'ensemble du territoire français. Chaque PLUi doit apporter les réponses spécifiques à son territoire sur ce sujet. Il s'agit notamment de privilégier le renouvellement urbain (les possibilités de construction à l'intérieur des espaces déjà urbanisés) aux extensions de l'urbanisation sur les espaces naturels ou agricoles.
- L'adaptation des besoins en logements et en espaces d'activités : le PLUi s'appuie sur des prévisions économiques et démographiques qui permettent de quantifier les besoins en surfaces allouées aux logements, aux espaces d'activités, mais aussi aux équipements ou aux infrastructures qui doivent les accompagner.
- L'équilibre entre développement urbain et affirmation de la ruralité : Parthenay-Gâtine est un territoire rural, qui doit veiller à garder un équilibre entre le renforcement de l'attractivité du pôle urbain de Parthenay et des autres polarités du territoire, et la préservation du cadre de vie rural de qualité.

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et du cadre de vie : en tant que territoire de bocage et en tant que tête de bassin versant pour de nombreux cours d'eau, Parthenay-Gâtine se doit de prêter une attention particulière à la préservation de ses richesses naturelles (haies, bosquets, prairies, mares, zones humides ...)

Bien consciente que les questions d'aménagement de l'espace et d'habitat ne peuvent être réfléchies séparément, la Communauté de communes a décidé de lancer en même temps que le PLUi l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH) : construction et rénovation des logements, parc public, parc privé, performance énergétique, adaptations et anticipation sur les besoins de la population... Les champs traités dans ce document de programmation qu'est le PLH sont nombreux et présentent de fortes imbrications thématiques avec le PLUi. Vous trouverez donc également sur cette page l'ensemble des données disponibles sur le projet de Programme Local de l'Habitat.



## URBANISME

# PLUi : Exposition et concertation

Depuis 2018, la Communauté de communes travaille à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Après la réalisation du diagnostic, les élus ont travaillé en 2021-2022 sur les orientations pour aménager le territoire de 2024-2035.



Vue aérienne des alentours de Secondigny.



### ■ Votre avis nous intéresse !

2023 ouvre une nouvelle phase de travail : l'écriture du règlement qui va déterminer les travaux possibles ou non sur votre lieu d'habitation ou d'activité.

C'est à ce moment-là que vont être définis les différents zonages : zone urbaine, zone à urbaniser, zone naturelle, zone agricole.

- Si vous avez une **activité économique particulière**

- Si vous avez des **questions sur des futurs projets**
- Si vous souhaitez signaler du **patrimoine bâti ou des arbres remarquables** autour de chez vous.

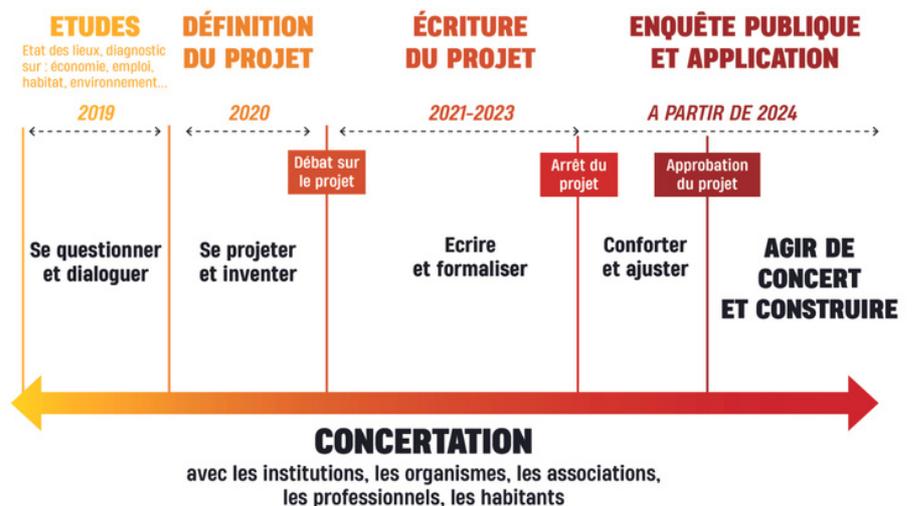
### Manifestez-vous !

- Auprès du service urbanisme de Parthenay-Gâtine [plui@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:plui@cc-parthenay-gatine.fr)
- Dans le **cahier de concertation de votre commune**, mis à disposition à la mairie

### ■ Une exposition itinérante sur le territoire au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Cette exposition présentera dans différentes communes du territoire de Parthenay-Gâtine les orientations politiques pour aménager le territoire de 2024 à 2035, autour de trois axes :

- Créer les conditions favorables à l'attractivité de Parthenay-Gâtine
- Un territoire rural engagé dans les transitions
- Un projet ambitieux de maintien de l'accueil de l'emploi et des habitants



**Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine :** Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



## JEUNESSE

# 15-30 ans : Audrey, référente jeunesse à votre écoute



Avec Audrey Dupont, référente jeunesse, explorez le champ des possibles ! Elle vous accueille, vous écoute et vous accompagne dans vos envies, besoins ou projets.



### Pour quoi la contacter ?

- Accompagnement à la création de projets
- Obtention du permis de conduire
- Rédaction de CV
- Loisirs
- Santé
- Logement
- Et pour toutes autres questions



**06 86 26 57 57**



[pjeunes-thenezay@orange.fr](mailto:pjeunes-thenezay@orange.fr)

### Quatre référents jeunesse sur le territoire de Parthenay-Gâtine

Ils facilitent la participation des jeunes à la vie locale, en coordonnant une médiation entre les jeunes, les élus et les associations locales. Ils font la promotion d'une politique locale en direction des jeunes, tout en les sensibilisant à leur pouvoir d'agir.



Les quatre référents jeunesse : Anne Dupont (secteur Secondigny), Denis Thibeau, (secteur Ménigoute), Audrey Dupont (secteur Thénézay), Mélanie Gentet (secteur Parthenay).

### Animateurs du Campus de projets

Les référents jeunesse animent les antennes du Campus de projets de Parthenay-Gâtine : un lieu des possibles pour les jeunes de 15 à 30 ans. Ces lieux accueillent :

- Des animations
- Des structures de service pour la jeunesse

Trois antennes sont ouvertes :

**Thénézay, Ménigoute, Secondigny.**

Pour le secteur de Parthenay, les travaux sont programmés pour 2023.

Le Campus sera situé à la Villa Parthenay, rue Mendès-France à Parthenay.

### Le soutien financier de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Les référents jeunesse ont été recrutés par des associations (CSC Pays Ménigoutais, CSC de Châtillon-sur-Thouet, Familles rurales Thénézay), dans le cadre du développement de la politique jeunesse communautaire. La CAF et Parthenay Gâtine participent au financement des postes sur le territoire.





## NUMERIQUE

# Facilitez votre accès au numérique : des conseillers vous accompagnent

**Besoin de conseils pour réaliser une démarche en ligne ? Envie d'échanger avec vos proches via des applications ? De découvrir et de prendre en main l'outil numérique ?**

Les conseillers numériques France Service du territoire de Parthenay-Gâtine viennent à votre rencontre à la mairie.

Pour prendre rendez-vous dans votre commune :

- Contactez vos conseillers numériques France au **05 49 94 90 20**
- Contactez la mairie, qui fera le lien avec les conseillers numériques

Ces rendez-vous sont gratuits.



Pierre Bal



Frédérique Colliaux



## SPORT

# Jeux olympiques 2024 : le Cap-Vert choisit notre territoire



La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine accueillera les athlètes olympiques et paralympiques du Cap - pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

### Une quinzaine d'athlètes accueillis

Selon leurs résultats sportifs, les athlètes cap-verdiens sont susceptibles de concourir en :

- Natation
- Gymnastique
- Judo
- Escrime

- Taekwondo
- Boxe
- Athlétisme

### Terre de jeux 2024 : 2 ans aux couleurs du Cap-Vert

Pendant deux ans, Parthenay-Gâtine, Terre de jeux 2024, va vivre au rythme olympique et cap-verdien :

- Sur le plan sportif, avec la **mise à disposition des infrastructures** pour permettre aux sportifs de se préparer dans les meilleures conditions.

- Par le biais d'**actions de promotion sur le territoire de Parthenay-Gâtine**, dans le cadre sportif, scolaire, culturel, économique et folklorique.



## ENFANCE

### Parents ou futurs parents : pour toutes questions, contactez le Relais petite enfance

Vous êtes parents d'enfants de 0 à 3 ans ou futurs parents.

#### Vous avez des questions :

- Sur les différents modes de garde pour vos enfants :
  - Accueil collectif (crèche, halte-garderie, etc.)
  - Assistant maternel
  - Mode de garde à votre domicile
- Sur votre rôle de parent
- Sur vos fonctions de parents employeurs



Le Relais petite enfance de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine est l'interlocuteur privilégié pour vous écouter et vous accompagner dans toutes vos démarches.



**05 49 95 76 10**

**Lundi et mercredi : pas de permanence téléphonique**

**Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-17h30**

Horaires valables jusqu'à la fin de l'année 2022



#### Les P'tites bouilles : des matinées d'éveil pour les 0-6 ans

- Pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent, grand-parent ou assistant maternel sur tout le territoire.

- Les mardis, jeudis et vendredis matins
- Sur tout le territoire de la Communauté de communes

Retrouvez tout le planning : [cc-parthenay-gatine.fr](http://cc-parthenay-gatine.fr)



#### Vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou futur(e) AMA :

Le Relais petite enfance vous accompagne dans votre parcours et votre quotidien professionnel : rencontres, formations, documentation, etc.





## DEMANDES ADMINISTRATIVES

# Carte d'identité et passeport : quelles sont les démarches ?

**Vous souhaitez faire une première demande, ou renouveler, une carte d'identité ou un passeport. Voici les étapes :**

### 1. Vous réalisez votre pré-demande en ligne



- Sur [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) ➔

Si vous avez besoin d'accompagnement pour faire votre pré-demande, **rendez-vous dans l'espace France Services le plus proche de chez vous.**

Il en existe trois sur le territoire de Parthenay-Gâtine :

- **Parthenay** : 16, boulevard de la Meilleraye  
☎ 05 49 95 53 25
- **Secondigny** : 1, place de l'hôtel de ville  
☎ 05 49 63 55 43
- **Thénezay** : 8, bis Cité Rondier  
☎ 05 49 63 19 99



### 2. Vous prenez rendez-vous à la mairie de Parthenay



- Rendez-vous du lundi au samedi midi en période scolaire. Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.
- Réservez directement votre créneau en ligne : [cc-parthenay-gatine.fr](http://cc-parthenay-gatine.fr) > **mes démarches** > **état civil** > **prendre un rendez-vous en mairie pour votre CNI ou Passeport**
- La prise de rendez-vous en ligne est à privilégier même s'il est toujours possible de le faire par téléphone

### 3. Vous venez chercher votre carte d'identité ou passeport

- À la mairie de Parthenay aux horaires d'ouverture du service état civil
- Après réception d'un sms qui indique que « mon titre est arrivé dans mon lieu de recueil », environ huit semaines après votre premier rendez-vous en mairie.



**Service état civil de la mairie de Parthenay : 05 49 94 90 01**

#### Hors vacances scolaires

**Lundi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
**Mardi** : de 13h30 à 17h  
**Mercredi** : Mercredi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h  
**Jeudi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
**Vendredi** : de 13h30 à 16h30  
**Samedi** : de 9h30 à 12h

#### Pendant les vacances scolaires

**Lundi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
**Mardi** : fermé au public le matin, ouvert de 13h30 à 17h30  
**Mercredi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
**Jeudi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
**Vendredi** : fermé au public le matin, ouvert de 13h30 à 17h30

# RAPPEL SUR LES CONSIGNES DE TRI !

## LE BAC JAUNE

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT  
EN VRAC ET NON IMBRIQUÉS.**



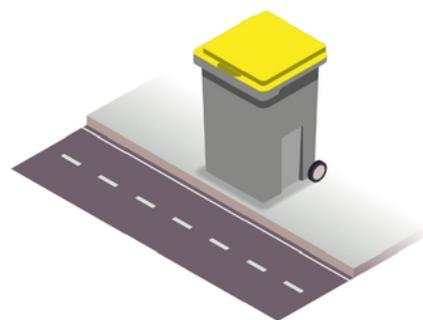
**PAS BESOIN DE LES LAVER,  
JUSTE DE BIEN LES VIDER !**



**IL EST INTERDIT DE METTRE DES SACS  
DANS LE BAC JAUNE.**

## LE POSITIONNEMENT DE VOTRE BAC ORDURES MÉNAGÈRES OU DE TRI

- Sur le bord du trottoir
- **Ouverture du couvercle vers la rue**  
(poignées vers les bâtiments)
- Couvercle bien fermé





# COLLECTE DES DÉCHETS CALENDRIER 2023




**CALENDRIER DES COLLECTES 2023**

Aubigny / Lhoumois  
Oroux / Pressigny (T12)

*Tous les emballages se trient en vrac et non imbriqués !*

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Jours fériés

Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de ramassage.

**Service déchets**  
7, rue Béranger - 79200 Parthenay  
Tél. 05 49 94 90 13  
dechets@cc-parthenay-gatine.fr  
www.cc-parthenay-gatine.fr

| Janvier 2023 |    | Février 2023 |    | Mars 2023 |    | Avril 2023 |    | Mai 2023 |    | Juin 2023 |    |
|--------------|----|--------------|----|-----------|----|------------|----|----------|----|-----------|----|
| 1            | D  | 1            | Me | 1         | Me | 1          | S  | 1        | L  | 1         | J  |
| 2            | L  | 2            | J  | 2         | J  | 2          | D  | 2        | M  | 2         | V  |
| 3            | M  | 3            | V  | 3         | V  | 3          | L  | 3        | Me | 3         | S  |
| 4            | Me | 4            | S  | 4         | S  | 4          | M  | 4        | J  | 4         | D  |
| 5            | J  | 5            | D  | 5         | D  | 5          | Me | 5        | V  | 5         | L  |
| 6            | V  | 6            | L  | 6         | L  | 6          | J  | 6        | S  | 6         | M  |
| 7            | S  | 7            | M  | 7         | M  | 7          | V  | 7        | D  | 7         | Me |
| 8            | D  | 8            | Me | 8         | Me | 8          | S  | 8        | L  | 8         | J  |
| 9            | L  | 9            | J  | 9         | J  | 9          | D  | 9        | M  | 9         | V  |
| 10           | M  | 10           | V  | 10        | V  | 10         | L  | 10       | Me | 10        | S  |
| 11           | Me | 11           | S  | 11        | S  | 11         | M  | 11       | J  | 11        | D  |
| 12           | J  | 12           | D  | 12        | D  | 12         | Me | 12       | V  | 12        | L  |
| 13           | V  | 13           | L  | 13        | L  | 13         | J  | 13       | S  | 13        | M  |
| 14           | S  | 14           | M  | 14        | M  | 14         | V  | 14       | D  | 14        | Me |
| 15           | D  | 15           | Me | 15        | Me | 15         | S  | 15       | L  | 15        | J  |
| 16           | L  | 16           | J  | 16        | J  | 16         | D  | 16       | M  | 16        | V  |
| 17           | M  | 17           | V  | 17        | V  | 17         | L  | 17       | Me | 17        | S  |
| 18           | Me | 18           | S  | 18        | S  | 18         | M  | 18       | J  | 18        | D  |
| 19           | J  | 19           | D  | 19        | D  | 19         | Me | 19       | V  | 19        | L  |
| 20           | V  | 20           | L  | 20        | L  | 20         | J  | 20       | S  | 20        | M  |
| 21           | S  | 21           | M  | 21        | M  | 21         | V  | 21       | D  | 21        | Me |
| 22           | D  | 22           | Me | 22        | Me | 22         | S  | 22       | L  | 22        | J  |
| 23           | L  | 23           | J  | 23        | J  | 23         | D  | 23       | M  | 23        | V  |
| 24           | M  | 24           | V  | 24        | V  | 24         | L  | 24       | Me | 24        | S  |
| 25           | Me | 25           | S  | 25        | S  | 25         | M  | 25       | J  | 25        | D  |
| 26           | J  | 26           | D  | 26        | D  | 26         | Me | 26       | V  | 26        | L  |
| 27           | V  | 27           | L  | 27        | L  | 27         | J  | 27       | S  | 27        | M  |
| 28           | S  | 28           | M  | 28        | M  | 28         | V  | 28       | D  | 28        | Me |
| 29           | D  | 29           | Me | 29        | Me | 29         | S  | 29       | L  | 29        | J  |
| 30           | L  |              |    | 30        | J  | 30         | D  | 30       | M  | 30        | V  |
| 31           | M  |              |    | 31        | V  |            |    | 31       | M  |           |    |

Le calendrier de collecte des déchets pour l'année 2023 a été établi pour assurer une gestion efficace et responsable des déchets. Les résidents sont invités à se familiariser avec les jours de collecte et à s'assurer que leurs déchets sont correctement triés et déposés à la bonne date. Les matières recyclables, les déchets organiques et les déchets résiduels seront collectés à des jours différents. Il est important de noter que les jours de collecte peuvent varier en fonction des jours fériés et des périodes de vacances. Il est donc recommandé de vérifier régulièrement le calendrier de collecte des déchets pour éviter toute confusion. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services de gestion des déchets pour obtenir des informations plus détaillées sur les jours de collecte. En nous aidant tous à gérer efficacement les déchets, nous pouvons contribuer à préserver l'environnement et à maintenir notre communauté propre et agréable à vivre.



**CALENDRIER DES COLLECTES 2023**

Aubigny / Lhoumois  
Oroux / Pressigny (T12)

*Tous les emballages se trient en vrac et non imbriqués !*

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Jours fériés

Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de ramassage.

**Service déchets**  
7, rue Béranger - 79200 Parthenay  
Tél. 05 49 94 90 13  
dechets@cc-parthenay-gatine.fr  
www.cc-parthenay-gatine.fr

| Juillet 2023 |    | Août 2023 |    | Septembre 2023 |    | Octobre 2023 |    | Novembre 2023 |    | Décembre 2023 |    |
|--------------|----|-----------|----|----------------|----|--------------|----|---------------|----|---------------|----|
| 1            | S  | 1         | M  | 1              | V  | 1            | D  | 1             | Me | 1             | V  |
| 2            | D  | 2         | Me | 2              | S  | 2            | L  | 2             | J  | 2             | S  |
| 3            | L  | 3         | J  | 3              | D  | 3            | M  | 3             | V  | 3             | D  |
| 4            | M  | 4         | V  | 4              | L  | 4            | Me | 4             | S  | 4             | L  |
| 5            | Me | 5         | S  | 5              | M  | 5            | J  | 5             | D  | 5             | M  |
| 6            | J  | 6         | D  | 6              | Me | 6            | V  | 6             | L  | 6             | Me |
| 7            | V  | 7         | L  | 7              | J  | 7            | S  | 7             | M  | 7             | J  |
| 8            | S  | 8         | M  | 8              | V  | 8            | D  | 8             | Me | 8             | V  |
| 9            | D  | 9         | Me | 9              | S  | 9            | L  | 9             | J  | 9             | S  |
| 10           | L  | 10        | J  | 10             | D  | 10           | M  | 10            | V  | 10            | D  |
| 11           | M  | 11        | V  | 11             | L  | 11           | Me | 11            | S  | 11            | L  |
| 12           | Me | 12        | S  | 12             | M  | 12           | J  | 12            | D  | 12            | M  |
| 13           | J  | 13        | D  | 13             | Me | 13           | V  | 13            | L  | 13            | Me |
| 14           | V  | 14        | L  | 14             | J  | 14           | S  | 14            | M  | 14            | J  |
| 15           | S  | 15        | M  | 15             | V  | 15           | D  | 15            | Me | 15            | V  |
| 16           | D  | 16        | Me | 16             | S  | 16           | L  | 16            | J  | 16            | S  |
| 17           | L  | 17        | J  | 17             | D  | 17           | M  | 17            | V  | 17            | D  |
| 18           | M  | 18        | V  | 18             | L  | 18           | Me | 18            | S  | 18            | L  |
| 19           | Me | 19        | S  | 19             | M  | 19           | J  | 19            | D  | 19            | M  |
| 20           | J  | 20        | D  | 20             | Me | 20           | V  | 20            | L  | 20            | Me |
| 21           | V  | 21        | L  | 21             | J  | 21           | S  | 21            | M  | 21            | J  |
| 22           | S  | 22        | M  | 22             | V  | 22           | D  | 22            | Me | 22            | V  |
| 23           | D  | 23        | Me | 23             | S  | 23           | L  | 23            | J  | 23            | S  |
| 24           | L  | 24        | J  | 24             | D  | 24           | M  | 24            | V  | 24            | D  |
| 25           | M  | 25        | V  | 25             | L  | 25           | Me | 25            | S  | 25            | L  |
| 26           | Me | 26        | S  | 26             | M  | 26           | J  | 26            | D  | 26            | M  |
| 27           | J  | 27        | D  | 27             | Me | 27           | V  | 27            | L  | 27            | Me |
| 28           | V  | 28        | L  | 28             | J  | 28           | S  | 28            | M  | 28            | J  |
| 29           | S  | 29        | M  | 29             | V  | 29           | D  | 29            | Me | 29            | V  |
| 30           | D  | 30        | Me | 30             | S  | 30           | L  | 30            | J  | 30            | S  |
| 31           | L  | 31        | J  |                |    | 31           | M  |               |    | 31            | D  |





# NUMÉROS UTILES

Mairie Aubigny  
3 rue André Ganne  
79390 Aubigny  
Tél. : 05 49 69 81 13  
Horaires :  
Mardi : 9h00 - 12h30  
Vendredi : 14h00 - 17h30

Site internet :  
<https://aubigny79.fr>  
Courriel :  
[mairie.aubigny79@orange.com](mailto:mairie.aubigny79@orange.com)

## URGENCES

- Samu : 15
- Gendarmerie Nationale : 17
- Pompiers : 18
- Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
- Hôpital : 05 49 68 49 68

Pour toute urgence d'un téléphone fixe ou mobile : 112

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (visiophonie, tchat, SMS ou fax) : 114

## Vie pratique :

### Élagage

Nous vous rappelons que l'élagage des arbres empiétant sur la voie publique est à la charge des propriétaires.

### Collecte de déchets

Des containers à verre sont à votre disposition sur le parking situé à côté du cimetière. Il appartient à chacun d'entre nous d'avoir un comportement citoyen afin de respecter l'environnement.

## Obtention /renouvellement de pièce d'identité sur RDV, Carte Grise et permis de Conduire :

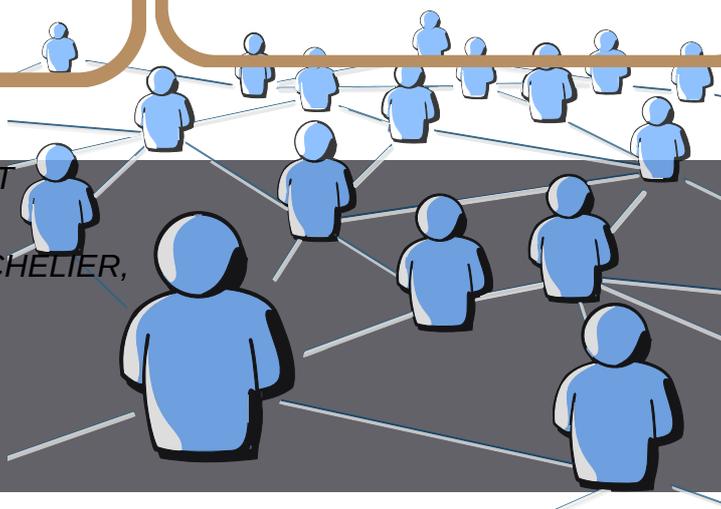
Simplification des démarches désormais connectez vous sur <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/passeport>

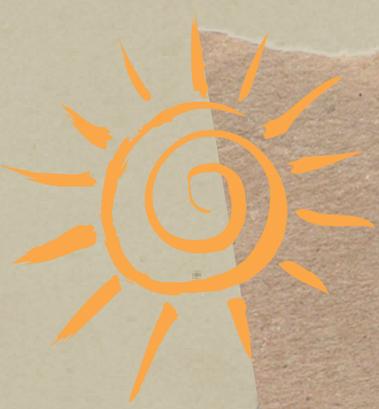
Responsable de la publication : Nathalie BOUDET

Membres du comité de rédaction :

Daniel MALVAUD, Nathalie BOUDET, Marie BACHELIER,  
Patrick CABARET.

Courriel : [mairie.aubigny79@orange.com](mailto:mairie.aubigny79@orange.com)





# AUBIGNY

